

du nouveau système, les sociétés privées sous contrôle canadien économiseront \$ 150 millions d'impôts fédéraux.

D. Des changements de la taxe de vente: Plusieurs changements de la taxe fédérale de vente sont proposés. Pour éliminer l'avantage injustifié que le système actuel donne aux voitures étrangères, le budget propose de déplacer la taxe de vente fédérale sur les automobiles au niveau du gros, le 1er mars 1984. La taxe sur une voiture japonaise ou européenne peut actuellement être inférieure de \$ 100 à \$ 200 à celle frappant une automobile comparable fabriquée au Canada ou aux Etats-Unis. Ce changement assurera une application uniforme de la taxe. Il favorisera la croissance et l'emploi dans l'industrie automobile canadienne.

Afin d'accroître la sécurité économique des Canadiens, le budget propose également:

- un "Fonds relié aux possibilités d'emploi pour les jeunes" de \$ 1,15 milliard qui aidera les jeunes, notamment les étudiants, à acquérir des compétences nouvelles et à trouver des emplois dans les secteurs privé, bénévole et public;

- un plan d'action pour la réforme des pensions, afin de relever les normes minimales des régimes privés et de renforcer les pensions publiques; et

- une meilleure protection pour les propriétaires et un marché hypothécaire plus équitable et plus souple.

Le ministre Lalonde a reconfirmé la ferme résolution du Gouvernement de continuer à restreindre les prix et salaires et de faire reculer l'indicateur d'inflation à 5,2% en 1984 et à moins de 5% entre 1985 et 1988.

INVESTING IN CANADA? SOME SUGGESTED PLANNING POINTS

A major Canadian financial house has drawn up the following useful checklist:

1. Plan to structure your investment in Canada so as to provide the maximum desired leverage, by arranging deductible financing in Canada.

2. Ensure that all the amounts paid for the capital of a new Canadian enterprise are reflected in formal legal paid-up capital, as only this amount may be returned as a repayment of capital, tax free.

3. Consider special terms of tax treaties between Canada and your own country, particularly those relating to withholding tax and liability of gains realized on taxable Canadian property.

4. Plan in advance the consequences of expatriate personnel movements, and ensure that executives transferring to Canada, who will be taxable on their world income, recognize all Canadian tax consequences and receive all payments for prior services before taking up Canadian residence.

5. Consider the availability of federal and provincial incentives and support before commitments are made, particularly regional incentives and grants if the locations are appropriate.

6. Consider setting up initial operations in Canada as a branch, at least in part, if operating losses are expected in early years which may be deductible in your home country.

7. Consider the structure of intercompany charges to a new Can-